

# Bulletin Municipal

## Le mot de Madame le Maire



L'époque des vœux est normalement une période qui nous permet de nous retrouver et de nous rencontrer. L'épidémie COVID en a décidé autrement, ainsi le repas des aînés et les vœux à la population n'ont pas pu avoir lieu.

Malgré les difficultés et la prise de fonction dans l'urgence fin mai, vos élus se sont immédiatement mis au travail pour gérer la priorité sanitaire, les travaux en cours et engager les actions prévues du mandat.

L'investissement de nos agents municipaux, indispensable au fonctionnement de notre commune n'est en effet plus à démontrer, surtout dans le cadre de gestion sanitaire particulière.

Cette implication au quotidien comme celle du tissu associatif (lors de la fabrication des masques) trouve un écho tout particulier dans cette période tourmentée que nous traversons.

Qu'il me soit permis de les en remercier chaleureusement.

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année de paix, de pleine santé et de réussite dans tous les domaines de la vie.

En prononçant ces vœux, il ne s'agit pas d'une simple formule convenue mais bien l'expression d'une réelle confiance en l'avenir, dans notre capacité à dépasser nos inquiétudes et nos difficultés.

Nous pourrions nous remémorer les paroles de Jean Jaurès :

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir »

Catherine LISTER



Dans ce numéro

[Page 1](#)

[Le mot du Maire](#)

[Page 2](#)

[Infos](#)

[Page 3](#)

[Infos](#)

[Page 4](#)

[Agenda](#)

[Etat civil](#)

## Infos

### Dépôts de déchets végétaux

Nous avons constaté un dépôt de déchets végétaux et autres au col de la Vernède.

Nous vous rappelons que les détritus divers doivent être déposés à la déchetterie. Des panneaux d'interdiction de dépôts sauvages seront placés à la Vernède. Toute personne surprise à enfreindre cette consigne sera verbalisée selon l'article L541\_2 du code de l'environnement.

La commune va faire l'acquisition d'un broyeur afin de réduire le volume des déchets. Le Bois Raméal Fragmenté (BRF) sera mis à la disposition gratuitement des habitants pour agrémenter le paillage de leurs cultures diverses.

La commune a également pour projet de créer un espace de compostage ouvert à tous, particuliers et professionnels, pour déposer les déchets organiques et réduire le volume des ordures ménagères.

La gestion technique du compostage, la surveillance de la nature des détritus sera basée sur le volontariat et la bienveillance de tous. Le compost sera à la disposition des habitants.

Cette initiative nous rapproche des valeurs de préservation de l'environnement et du terroir et acte un engagement citoyen nécessaire de tous, pour tous.

### Débroussaillage obligatoire

Le feu de forêt est une préoccupation omniprésente dans la région Méditerranéenne.

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine, le Code forestier oblige les propriétaires situés en zone exposée et à moins de 200 mètres, dont vous faites partie, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé.

Vous devez donc effectuer les travaux de débroussaillement et de maintien en état débroussaillé dont vous avez la charge.

Des contrôles vont être éventuellement effectués. Si les travaux prescrits n'ont pas été réalisés vous serez en infraction et pourrez être verbalisé. Les travaux seront alors exécutés d'office à vos frais après mise en demeure.

### « Nos amis les bêtes »

Nous apprécions tous d'avoir un animal de compagnie, mais cela impose des devoirs :

Respect de l'environnement, en promenant, si possible, son chien dans la nature pour ses besoins et veiller à ce qu'il ne laisse pas de « traces » dans les rues du village.

Si chacun respecte ces consignes, cela éviterait d'avoir des plaintes en mairie.

Quant au problème de multiplication de chats sauvages, nous allons procéder à une nouvelle campagne de stérilisation.



**La Fédération Interdépartementale des Groupements d'Employeurs (FIGEA)** fondée en 1999, est gérée par les Organisations Professionnelles. Elle a pour mission de vous aider à créer votre Groupement d'Employeurs, et vous apporter un appui administratif dans la gestion du groupement (comptabilité, paie...)

Vous êtes à la recherche de personnel et vous rencontrez des difficultés à trouver et fidéliser des personnes qualifiées pour réaliser vos travaux. Des solutions existent à travers le dispositif du Groupement d'Employeurs.

Qu'est-ce qu'un Groupement d'Employeurs ?

Association de plusieurs agriculteurs, coopératives ou collectivités territoriales qui se regroupent pour embaucher un salarié à temps partagé afin de le fidéliser, le former et de développer ses compétences pour augmenter son efficacité et créer des emplois durables.

- A quoi ça sert ?

Répondre à vos besoins en partageant le temps de travail d'un salarié.

Pour plus de renseignement consulter le site de la mairie ou

Karine CHISSION, Chargée de mission (karine.figea@gmail.com, 07.84.11.02.55.)

# Infos

## L'amicale des sapeurs-pompiers de Cessenon



L'amicale des pompiers de Cessenon et son président remercient vivement les habitants de la commune de Roquebrun.

En effet cette année peu singulière où les calendriers étaient en dépôt (mairie et commerces) les donateurs ont été particulièrement généreux !

## La maison du patrimoine

Dans quelques séances, la restauration de la maison du patrimoine sera terminée. L'association patrimoine et mémoire de notre pays pourra ensuite travailler à son aménagement.

Ils ont réalisé une petite vidéo sur les travaux. Même si vous n'avez pas Facebook, vous pouvez quand même visionner les publications.

<https://fb.watch/32Q6WFdNka/>

## Canalisations bouchées

Les problèmes de canalisation sur notre commune sont récurrents et nous obligent à faire de gros travaux. Ceux-ci auraient pu être évités !

En effet, rien ne doit être jeté dans le système d'assainissement et cela même si les produits sont dits biodégradables et/ou jetables dans les toilettes (ex : lingettes ménagères/hygiéniques, protections périodiques, tubes de rouleaux de papier, ...). Ces objets s'agglomèrent facilement et provoquent des engorgements qui conduisent à des débordements chez les usagers et aux dysfonctionnements des pompes.

Pour en finir avec ces interventions coûteuses, la Mairie vous demande donc de prendre conscience que seules les eaux usées ou pluviales peuvent être reçues par le système d'assainissement, le reste c'est poubelle !

## Détecteur de vitesse

Un panneau lumineux détecteur de vitesse est mis à la disposition de notre commune par le Service Aménagement Territorial Ouest de la DDTM 34, propriétaire du matériel de sécurité routière.

SOGETRALEC a installé ce radar en janvier à l'entrée de Roquebrun en venant de Ceps.

## Dégâts de l'église

En décembre, un mur derrière l'autel de l'église s'est effondré.

Les agents communaux ont nettoyé et mis en sécurité. La Mairie a fait faire un devis et un expert est intervenu pour évaluer les travaux à faire. Pour le moment nous attendons un retour de cet expert pour réaliser les travaux de réfection.



## Départ à la retraite

Le 1er février 2021, Daniel Bousquet est parti en retraite. Daniel est arrivé parmi nous en mai 2007, discrètement et aisément, il s'est installé dans le cadre des services techniques où par ses compétences, il a été reconnu comme un élément majeur de la Mairie.

Je ne ferai pas le panégyrique de Daniel mais je tiens quand même à souligner qu'il est pour une bonne part dans l'intégration et la formation de nos deux jeunes techniciens. Il a su transmettre une grande partie de son savoir et ses compétences toujours discrètement et efficacement.

La période que nous vivons, ne permet pas de nous réunir tous ensemble pour lui démontrer toute notre gratitude et lui dire bonne route.

Marc Riant

## Nouvelles de l'école

### Travaux

Un brise vue a été installé car les professeurs étaient souvent dérangés par des passants et certains parents qui perturbaient la vie de l'école.

Pour l'instant celui-ci a été recouvert par une canisse en attendant que les plantes grimpantes le remplacent.

### Épisode covid

Le mercredi 20 janvier au soir 2 cas positifs ont été recensés à l'école.

Le jeudi matin tous les parents ont été prévenus par téléphone.

D'autres cas ont alors été révélés ce qui a mené à la fermeture de l'école pour une semaine.

La mairie a fait désinfecter les locaux par une entreprise spécialisée, toutes les mesures ont été prises pour que cette rentrée se passe dans de bonnes conditions.



## Agenda

(Selon le protocole en vigueur)

### FEVRIER

- 20 - Travaux maison patrimoine, « Patrimoine et mémoire de nostre Païs », 8h-12h (à confirmer)

### MARS

- 20 - Travaux maison patrimoine, "Patrimoine et mémoire de nostre Païs", 8h-12h (à confirmer)  
21 - Le Challenge la Roquebrune des 4 saisons, « les Trails de la Factrice », Printanière, départ à 9h30 de l'Esplanade

### AVRIL

- 11 - Fête du printemps, « Amis des moulins »  
17 - Travaux maison patrimoine, "Patrimoine et mémoire de nostre Païs", 8h-12h (à confirmer)

### MAI

- 15 - Travaux maison patrimoine, "Patrimoine et mémoire de nostre Païs", 8h-12h (à confirmer)

### JUIN

- 13 - Le Challenge la Roquebrune des 4 saisons, « les Trails de la Factrice », Estivale, départ à 9h30 de l'Esplanade  
19 - Travaux maison patrimoine, "Patrimoine et mémoire de nostre Païs", 8h-12h (à confirmer)  
Fête de la musique, « Amis des moulins »

## Etat civil

### Naissance :

CAUCHOIS Juliette  
RUBIO Chloé  
RUBIO Lily

### Mariage :

GOURDIOLLE Mireille et DUBUS Philippe  
AHANGI Saharnaz et OLLIVIER Gauthier

### Décès :

DEWEERD Jurgen

